



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Année Record = Rémunération Record !!

La CFDT revendique des augmentations générales pour toutes les catégories professionnelles avec un montant mini de 45 euros.

Une enveloppe globale d'augmentations de 3,2%  
(2,2% d'augmentation générale et 1% d'augmentations individuelles)

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, les ventes de PSA progressent. L'implication professionnelle des salariés qui ont contribué aux excellents résultats de l'entreprise doit être marquée par une forte reconnaissance salariale. Les tensions sociales dans notre société sont fortement liées à un manque de valorisation et de reconnaissance.

**Pourquoi ces revendications ?**

**Les ventes mondiales ont progressé de 6,8 % soit 3 878 000 unités.**

Les résultats consolidés qui seront publiés le 26 février 2019 devraient confirmer une année 2018 exceptionnelle.

**L'inflation est de 1.6% sur l'année 2018**

Une augmentation générale pour tous qui doit permettre de préserver à minima le pouvoir d'achat.

**Une augmentation mini de 45€ serait une juste reconnaissance pour l'ensemble des salariés** qui ont subi flexibilité et conditions de travail difficiles pour dépasser les objectifs.

**SMIC : La revalorisation du Smic est de 1.8 % soit 1525,47 euros bruts**

Une augmentation générale doit permettre d'éviter aux bas salaires PCA de se retrouver au niveau du SMIC !

**PARTAGE DES RICHESSES**



**COMBATIFS AU QUOTIDIEN,  
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN**

## LA CFDT REVENDIQUE EGLEMENT :

- La revalorisation de la prime de rentrée à 250 €
- Une augmentation de 3% pour l'ensemble des primes et indemnités : de poste, d'inconvénient d'horaire, astreinte, appel/rappel, déclics, etc.
- Une revalorisation de la prime de transport de 10 % pour compenser la hausse des carburants. L'augmentation des prix sur les produits pétroliers a été de 9,5% en 2018.

- Une revalorisation des primes liées à la flexibilité : faire passer la prime de prévenance tardive de 14€ à 30€ pour imposer à la direction plus de rigueur et de stabilité dans l'organisation du travail.

- L'intégration des cadres lors des négociations salariales. La CFDT revendique une Part variable (PVPA) avec mini à 50% quelle que soit la performance et quelle que soit la position. La CFDT demande l'ouverture d'une négociation sur les classifications pour apporter plus de transparence sur la politique salariale de cette population.



- **Un supplément d'intéressement à la hauteur du résultat exceptionnel et de l'engagement des salariés.**
- La création d'une prime PSP/PSPS d'un montant de 200 € lors de l'entrée en fonction dans le poste.
- Une revalorisation des barèmes des remboursements des frais de déplacement.

**Prime exceptionnelle gouvernementale  
(Macron) :**  
**La CFDT revendique une prime de 1000 €  
pour tous !!**

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**